

Correspondance concernant les Gens du Voyage

Lettre de Michel Braunstein

Bonjour Eric Chevalier

Je reviens vers vous à propos de l'occupation du parking provisoire par les gens du voyage. et des modalités de fonctionnement de la borne automatique qui ferme l'accès au parking et qui semble être en bon état de fonctionnement. Le CIQ pensait que la mise en place de cette borne allait définitivement interdire des occupations sauvages de ce parking et que la borne ne pouvait être manipulée que par les services techniques de la mairie. Est ce bien le cas et on aurait donc , dans ce cas de figure , "oublié" de la remonter après une manifestation conduisant à l'utilisation du parking? Mais peut être que cette borne peut aussi être remontée ou abaissée par un tiers en l'occurrence les gens du voyage ce qui pose la question de l'utilité ou de la fiabilité d'un tel équipement?

Pourriez-vous nous indiquer quelle est l'hypothèse à privilégier ?

Merci d'avance pour votre réponse

Michel Braunstein

Réponse de M Eric Chevalier

Bonjour Monsieur Braunstein,

j'ai demandé au service dès l'installation des gens du voyage de m'indiquer quel était l'état de la borne dont la mise en place a été faite ainsi que l'aménagement pour éviter ce type d'installation. J'attends le retour.

Toutefois je tiens à vous préciser que la vraie raison de ces installations est le désintéressement et le laxisme de nos députés qui, dans leur quotidien, contrairement aux riverains, ne sont pas touchés eux par ce type d'installation.

Nous sommes comme tout propriétaire privé soumis aux dispositions légales en vigueur qui conduisent à ces envahissements et protègent peu la propriété privée.

Je pense que vous avez pu en prendre connaissance au plan national de ce type de situation.

Restant à votre disposition,

Bien cordialement

Eric CHEVALIER

Adjoint au Maire

délégué aux Quartiers du Pont de l'Arc

et du Val Saint André-Arc-La Torse

23/07/2022